



CPJEPS

**MENTION “ ANIMATEUR D'ACTIVITÉS
ET DE VIE QUOTIDIENNE ”**

2020-2021

GRAND EST

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

**CFA
FORMAS**
ANIMATION & SPORT

Certificat Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport

Les fonctions de l'animateur d'activités et de vie quotidienne se situent principalement dans les accueils collectifs de mineurs (accueils périscolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances), mais peuvent aussi se situer dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle.

Emplois visés : animateurs
enfance-jeunesse
accueil de loisirs et périscolaire
séjours de vacances
animateur socioculturel



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Participer au projet et à la vie de la structure.
- Être capable d'animer les temps de vie quotidienne de groupe.
- Être capable de concevoir des activités en direction d'un groupe.
- Être capable d'animer des activités.

Cette qualification peut constituer une première étape vers d'autres diplômes professionnels : l'obtention du CPJEPS donne une équivalence à une des 4 UC du BPJEPS LTP et il donne aussi l'équivalence BAFA.



POUR QUEL PUBLIC ?

Ce diplôme s'adresse à toute personne souhaitant exercer le métier d'animateur ou occupant cet emploi, pour développer ses compétences et accéder à la qualification professionnelle correspondante.

La formation est ouverte à l'apprentissage en partenariat avec le CFA Formas de Strasbourg.

Les personnes de moins de trente ans sont éligibles au contrat d'apprentissage.

Pas de limite d'âge pour les personnes ayant une reconnaissance qualité travailleur handicapé.

Le contrat d'apprentissage assure une prise en charge totale du coût de la formation et permet d'avoir le statut de salarié apprenti.

ORGANISATION

Les stagiaires seront accompagnés tout au long de leur formation par un tuteur.

DATES

Décembre 2020 à Octobre 2021

420h de formation théorique

360h en entreprise

COUT

Pour les apprentis, pas de coût de formation pour les employeurs privés. Le plan de relance de l'apprentissage octroie une aide aux employeurs de 8000 € pour la signature d'un contrat.

Pour tous les autres statuts : 5 040.00 € avec possibilité d'aide au financement par l'OPCO de rattachement de votre employeur. Contacter nous pour plus d'informations.

INFORMATION COLLECTIVE POUR STAGIAIRES ET EMPLOYEURS

Date : Vendredi 4 Septembre 2020 à 10h

Lieu : Ligue de l'Enseignement des Vosges, 15 rue Général de Reffye 88000 EPINAL en **présentiel ou en visioconférence**

Inscription en suivant ce lien :
<https://forms.gle/waAZx59WxBn5Z7UC6>

LIEU DE LA FORMATION

Ligue de l'Enseignement des Vosges
15 rue Général de Reffye
88000 EPINAL

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Mickael BOURION

03.29.69.60.58.

07.76.94.01.46

loisirs-educatifs@fol-88.com

&

Cédric JACQUEMIN

03.29.69.60.59

07.76.95.56.65.

loisirs-formation@fol-88.com

www.laligue88.org

**La formation est ouverte à l'apprentissage en
partenariat avec le CFA Form'AS.**

Pour les apprentis seulement

Préinscription en ligne via ce lien :

<https://formas67.ymag.cloud/index.php/preinscription/>.

Pour plus de renseignements, contacter le CFA Form'AS

téléphone au 03 88 28 00 05 ou mail : contact@form-as.fr.

www.form-as.fr